Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200679-20251208-D932025-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU LUNDI 8 DECEMBRE 2025 – 19 H 00

❀❀❀❀

Date de la convocation : le 1er décembre 2025

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE – Adjoints au Maire, Mesdames COBIGO, COMMAULT, I. CORRE, LOYER, SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX, MONNIER

Absents excusés : Mesdames C. CORRE et COURTIN
Monsieur URVOY

Pouvoirs avaient été donnés par : Madame COURTIN à Madame LOYER
Monsieur URVOY à Madame I. CORRE

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre MONNIER

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 93/2025
PARC EOLIEN DE PLOUISY - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRACES
(Dossier à la disposition des élus en mairie)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Société Plouisy Energies filiale de la société BayWar.e.France SAS, et dont le siège social est situé 105 rue La Fayette – 75010 PARIS, a déposé une étude d'impact en vue de l'implantation, l'exploitation et la maintenance d'un parc éolien composé de 3 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Plouisy.

Ce dossier fera l'objet d'une enquête publique. Il est consultable sur le site :
https://www.baywa-re.fr/fr/projets/eolien/plouisy

La commune de Grâces étant située dans le périmètre du projet, le conseil municipal est invité à donner son avis.

Vu le résumé non technique déposé pour la réalisation de 3 éoliennes sur la commune de Plouisy et dont chaque conseiller a reçu un exemplaire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne 16 avis favorables et 6 avis défavorables (Mesdames BRIENT, COBIGO, LOYER, COMMAULT et Messieurs LE ROUX et BONNEAU) sur le projet d'implantation du nouveau parc éolien de Plouisy.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Pierre MONNIER.